



**Association CAB Golf - Brive**  
**Chemin de la Jargasse**  
**19100 BRIVE**  
**Tél : 05 55 85 22 59**  
**Email : cabgolf@orange.fr**

## **COMPTE-RENDU de la** **REUNION du BUREAU du 4 septembre 2019**

### Ordre du jour :

1. Sport dans ma ville
2. Ecole de golf
3. Relations avec le club d'Aubazine
4. Joutes golfiques
5. Préparation de la réunion avec la mairie
6. Relations avec la FFG
7. Site internet
8. Activité sponsoring 2019
9. Préparation de la 4ème division Séniors
10. Responsable de terrain
11. Questions diverses :
  - Achat d'une structure gonflable

La séance est ouverte à 18 H 30.

Le secrétariat de séance est assuré par René BUISSON.

Membres du bureau		Présents	Excusés
Président	Pascal PICA VEZ	X	
Vice Président - Trésorier	Philippe EMERIT	X	
Président d'honneur	Eric VASUTEK		X
Secrétaire	René BUISSON	X	
Assistante	Sabine TRAU COU	X	
Commission sportive	Maxime ROCHE	X	
Animations	Philippe GERALD		X
Ecole de golf	Chantal CORDIER	X	
Trophée Parot	Marcel BRENNER	X	
Responsable sponsors	Claude RIVET	X	
Responsable terrain	Patrick LAGARRIGUE	X	
Communication	Michel BARRET		X
Conseil juridique	Joël BLONDEL		X
Relations membres	Francine GLANDUS	X	
Invités		Présents	Excusés
	Philippe TERRAL	X	

## **Préambule :**

Pascal PICAVEZ nous annonce la démission de Sylvie RIVET.

### **1 Sport dans ma ville**

Préparation de la journée du 7 septembre.

La structure gonflable est à récupérer à Neuvic.

Seront présents le 7 septembre : Chantal CORDIER, Valérie VAYSSEIX, Roger FAURE, Philippe EMERIT. La présence de Jérôme CANTAGREL sera fonction de l'évolution de son état de santé. Chantal nous rappelle qu'elle dispose de 40 lots (bonbons / balles) fournis par la FFG dans le cadre de la campagne «Amène ton copain au golf».

### **2 Ecole de golf**

Eric VINATIER demande des dates sur la fin de l'année pour le Championnat départemental des jeunes.

Sylvie DINARD a vu la question avec lui (5 et / ou 12 octobre).

Pascal PICAVEZ rappelle que la participation des jeunes à notre Ecole de golf oblige à ce qu'ils soient licenciés au CAB GOLF.

4 jeunes U12 sont indemnisés pour leur participation à 3 ou 4 Grands prix jeunes à hauteur de 100 euros par week-end (Anselme, Victor, Damien, MayLine).

### **3 Incidents pour les inscriptions aux Joutes golfigues sponsorisées par le Groupe Parot**

Marcel BRENNER a mis au point un petit programme pour les inscriptions aux différentes rencontres et s'est entouré d'un responsable de chaque club qui lui communique les inscriptions, Marcel se chargeant d'enregistrer ces données.

Il s'est avéré qu'Aubazine ne souhaitait pas s'inscrire dans cette démarche et a délibérément forcé l'accès au programme pour inscrire directement ses joueurs, en modifiant des paramètres du programme, malgré les mises en garde répétées de Marcel.

Par ailleurs, la participation d'Aubazine à la fois aux Joutes golfigues et à la Ronde AUMILI conduit à restreindre le nombre de participants dans chaque compétition.

### **4 Joutes golfigues**

Brive mène assez largement avant le dernier tour

TROPHÉE <b>PAROT</b>		CLASSEMENT GENERAL PROVISOIRE 2019						
Clubs / Golfs	1er étape Souillac	2ème étape Aubazine	3ème étape Brive	4ème étape La Marterrie	5ème étape Limoges	6ème étape Perigueux	Total	RANG
<b>AUBAZINE</b>	218	227	200	202	209		1056	3
<b>BRIVE</b>	247	232	233	227	224		1163	1
<b>LA MARTERIE</b>	209	227	212	223	209		1080	2
<b>LIMOGES</b>	208	209	188	183	202		990	5
<b>PERIGUEUX</b>	220	197	116	209	198		940	6
<b>SOUILLAC</b>	244	215	190	182	169		1000	4
<b>PARTICIPANTS</b>	144	144	118	136	128		670	

Mis à jour le 04/09/2019

## 5 Préparation de la réunion avec la mairie

Aucune suite n'a été donnée par la Municipalité aux courriers de Pascal PICAVEZ concernant l'appellation, par la FFG, de notre Club : « GOLF MUNICIPAL DE BRIVE PLANCHETORTE ».

Quelle est la décision de la Mairie à ce sujet ? A voir à notre prochaine réunion.

Le contrat pour l'utilisation des installations du golf par notre Club est à renouveler, nous allons regarder les modifications ou rajouts éventuels à faire.

Arrosage du terrain : Une dérogation pour les greens (a minima) a été obtenue quant à l'interdiction d'arrosage en lien avec la sécheresse imposée par [arrêté préfectoral du 11 septembre 2019](#) :

**Commune de Brive-la-Gaillarde (19)**  
Il y a 1 arrêté en vigueur sur la commune.

**Zones de gestion & indicateurs de suivi**

Pour la prise de mesures de restrictions, la commune de Brive-la-Gaillarde est rattachée, **en totalité ou pour partie** aux unités de gestion suivantes :

- Corrèze suivie par 2 stations de mesure :
  - [débit La Corrèze à Corrèze](#)
  - [débit La Corrèze à Brive-la-Gaillarde](#)
- Corrèze aval -19
- Vézère -19 suivie par 4 stations de mesure :
  - [débit La Vézère à Saint-Merd-les-Oussines](#)
  - [débit La Loyre à Voulezac](#)
  - [débit La Maumont à Ussac](#)
  - [débit La Vézère à Montignac](#)

**Mesures de restrictions en vigueur**

	Mesures	Arrêtés
Arrosages des terrains de golf	l'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, et des espaces sports de toute nature, est interdit	<a href="#">arrêté</a> en vigueur du 11/09/2019 au 30/09/2019 (Vézère -19, Corrèze aval -19, Corrèze)

Boules sur les drapeaux : elles sont en place.

## 6 Relations avec la FFG

Aucun changement pour la dénomination de notre Club identifié sous le n°1079 sur Extranet Golf, malgré les réclamations réitérées de notre Administrateur Extranet Philippe EMERIT (qui n'est pas employé par le Golf Municipal mais bien Trésorier du 1079 CAB GOLF CLUB...) :

**Licenciés**

Commande Club

Création

Mes licenciés

N° Licence	Nom	Prénom	N° Club	Année naiss.	Sexe	Activ
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

## 7 Site internet

Message pour Michel BARRET : signaler sur notre site CAB GOLF que notre Association accepte maintenant les cartes bleues pour les règlements des compétitions et achats divers.

## 8 Activité sponsoring 2019

Bonne participation aux 15 compétitions club de l'été (mercredis et dimanches) :

- 216 participants sur 18 trous (soit 15 de moyenne)
- 55 participants sur 9 trous (soit 6 de moyenne)

Défection de plusieurs sponsors (BNP, EDEN PARK et CUISINELLA).

Nouveau sponsor : MERCEDES avec buffet à mi-parcours et beau tirage au sort.

## 9 Préparation de la 4ème division Séniors

Du 26 au 29 septembre 2019 (reconnaissance du terrain le 26, stroke-play les 27 et 28 puis match-plays de classement le dimanche :

**QUATRIEME DIVISION  
POULE C – BRIVE PLANCHETORTE**

<b>ALBRET</b> (Nouvelle-Aquitaine)	<b>LA PREE</b> (Nouvelle-Aquitaine)
<b>BOURGES</b> (Centre-Val-de-Loire)	<b>MAKILA</b> (Nouvelle-Aquitaine)
<b>BRIVE PLANCHETORTE</b> (Nouvelle-Aquitaine)	<b>MAZAMET LA BAROUGE</b> (Occitanie)
<b>CHÂTEAU DE CHEVERNY</b> (Centre-Val-de-Loire)	<b>MOLIETS</b> (Nouvelle-Aquitaine)
<b>COGNAC</b> (Nouvelle-Aquitaine)	<b>MONT DE MARSAN</b> (Nouvelle-Aquitaine)
<b>ETANG DE FIAC</b> (Occitanie)	<b>MONTESCOT</b> (Occitanie)
<b>FONTCAUDE</b> (Occitanie)	<b>PAU GOLF CLUB 1856</b> (Nouvelle-Aquitaine)
<b>GRAND RODEZ</b> (Occitanie)	<b>SAINT CYPRIEN</b> (Occitanie)

Starters : Sylvie BUISSON et Marcel BRENNER.

Une personne à prévoir à la tombée de balles du trou n°1.

Piquetage du terrain : les arbitres + Philippe DEJOUANY.

Les départs jaunes seront fermés pour les préserver avant la compétition.

## **10 Responsable de terrain**

Patrick LAGARRIGUE a exprimé le souhait de ne plus s'occuper du terrain.

La fonction de responsable de terrain au sein de l'Association consiste à gérer les positions des boules de départ et des drapeaux en liaison avec le Greenkeeper et son équipe de Jardiniers, à vérifier le piquetage des zones à pénalité.

## **11 Questions diverses :**

- L'achat d'une structure gonflable est envisagé.
- La messagerie de l'Association a été piratée. Le mot de passe a été changé.
- Altercation avec échanges de coups au bar en fin de soirée après la compétition, situation découlant sans doute d'une trop forte consommation d'alcool. L'Association n'a pas en charge de surveiller cette consommation ni de régler a posteriori cette situation en donnant raison ou tort aux protagonistes, nous ne sommes pas gestionnaire de buvette.

**La séance est levée à 20h 15.**